TERRITOIRES en actions

DÉCEMBRE 2014 - N°46

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

en direct



ALAIN LAMBERT
Président du Conseil général de l'Orne.

Des trésors en lumières

Révéler aux Ornais la richesse de leur patrimoine à la faveur de la nuit et de lumières enchanteresses : tel est le bel objectif de Pierres en Lumières. Cette opération a été créée en 2009 par la Fondation du Patrimoine, la Préfecture et le Conseil général de l'Orne.

La Manche, en 2011 et le Calvados, en 2012, ont rejoint le mouvement. Initiative unique en France, désormais régionale, Pierres en Lumières jette un nouveau regard sur le patrimoine sous toutes ses formes : des trésors qui réunissent petits et grands ! Ils constituent un ferment d'identité ou encore un atout précieux de promotion et de développement local.

Les élus des Communes et des Communautés de communes, les bénévoles des associations, les propriétaires privés ont enraciné ce rendez-vous annuel avec des animations originales pour réveiller sites et pierres : villages éclairés, concerts sous les étoiles, balades contées aux flambeaux, déambulations...

Laissez-vous tenter, vous aussi, par cette aventure profondément humaine. Pour défendre, entretenir et valoriser ce patrimoine qui est notre bien commun, chacun de vous va compter.







en avant

Pierres en Lumières

Les nocturnes de notre patrimoine

Organisé chaque année en mai, en même temps que la Nuit des Musées, Pierres en Lumières est une initiative ornaise (État, Conseil général, Fondation du Patrimoine). Plusieurs dizaines de sites sont ainsi éclairés, aux sens propre et figuré, par l'action conjuguée de bénévoles, de propriétaires, d'élus. Dans ce numéro, alors que l'appel à projets 2015 est lancé, nous revenons sur les acquis de Pierres et Lumières et nous donnons le mode d'emploi d'un événement réussi. Bénéficiant d'une communication mutualisée, ces animations, gratuites, constituent autant de temps forts pour les habitants. Pourquoi pas dans votre commune dès 2015 ?

À lire en pages 2 à 4.

L'ORNE
Conseil Général

Territoires en actions / Décembre 2014 - N°46
27, boulevard de Strasbourg - CS 30528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00
Fax. 02 33 81 60 71 - Directeur de la publication : Alain Lambert.
Rédacteur en chef : France-Laure Sulon - a collaboré à ce numéro : Jacques Bonnet.
Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr
Impression : Bémo Graphic - Alençon sur papier recyclable ECF - ISSN 2265-3309
Dépôt légal : à parution - E-mail : dircom@cg61.fr - Site : www.orne.fr

Pierres en Lumières, le patrimoine

Révéler, animer le patrimo

Marquer le début de la saison to
patrimoine bâti de proximité, fé
d'autres initiatives : les raisons



« *Pierres en Lumières » est aujourd'hui un événement bien installé. Depuis 2009, nous avons eu plusieurs éditions pluvieuses, mais cela n'a jamais découragé les bénévoles qui en font la réussite »*, explique Christophe de Balorre, vice-président du Conseil général, président de la commission de l'éducation, de la culture et du sport.

Si, à l'origine, les concerts apparaissaient comme le moyen le plus simple de valoriser un lieu, les animations se sont largement diversifiées à l'initiative des organisateurs locaux. En 2014, on comptait 17 concerts pour 41 autres formes de mise en lumières : parcours, balades contées, déambulations, spectacles et même, comme à Saint-Germain-du-Corbéis, une descente de la Sarthe en barques, illuminée par autant de bougies que la commune compte d'enfants scolarisés.

« Les organisateurs se sont appropriés le concept. Dans le respect du cahier des charges de Pierres en Lumières qui est très simple, ils disposent d'une grande liberté. Ils ont également perçu qu'une soirée pouvait être réussie sans que cela coûte. Dans une petite commune, Pierres en Lumières est parfois le seul moment où toutes les associations sont réunies. » explique Sandrine Hinault, coordinatrice régionale de la Fondation du patrimoine.

> **Depuis 2009 :** 32% des communes de l'Orne et 20% des communes de Basse-Normandie ont participé au moins une fois.
>
> **En 2014 :** 180 projets dont 59 dans l'Orne, 44 dans la Manche, 77 dans le Calvados.

« Une volonté politique, un appui associatif »

Pour aider les initiatives locales à éclore, les créateurs de Pierres en Lumières ont conçu un Guide de l'organisateur (lire la fiche annexée à cette Lettre) : *« Nous accompagnons tous ceux qui le souhaitent. Souvent, les porteurs de projets prennent conseil auprès de la Fondation du Patrimoine avec laquelle ils sont en contact pour la sauvegarde d'un monument. Pour réussir un événement Pierres en Lumières, il faut conjuguer une volonté politique et un appui associatif ».*

Pour éviter l'essoufflement des bénévoles, élargir le public et renouveler son intérêt au fil des années, le comité organisateur encourage le développement d'initiatives émanant d'un groupe de communes ou d'une communauté de communes.

Le rôle moteur de la Fondation du Patrimoine

La présence à Alençon de la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine (délégué régional : Olivier Gronier) a été un moteur puissant pour l'extension du modèle « Pierres en Lumières » à la Manche et au Calvados.

Avec pour premiers outils son label (qui ouvre droit à déduction fiscale et subvention pour des travaux de restauration) et le mécénat populaire (lire en fiche ci-jointe), la Fondation s'est imposée comme un acteur incontournable du patrimoine, interlocuteur des porteurs de projets, publics ou privés. Reconnue d'utilité publique, la Fondation bénéficie de par la loi, d'un certain nombre de fonds qui sont autant de moyens d'action. *« Nous dispo-*

sous un autre jour

ine bâti

ouristique, révéler aux habitants la richesse et la diversité du dérer les forces vives locales autour d'un événement qui fera naître d'entrer dans le cercle de Pierres en Lumières ne manquent pas.

sons par exemple, d'un fonds en faveur de l'insertion professionnelle qui, par la prise en charge de formations en apprentissage, peut favoriser la transmission des savoir-faire », souligne Sandrine Hinault. La Fondation bénéficie également de la moitié du produit des successions en déshérence.

Elle développe d'autres initiatives locales. Pour aider à la restauration du patrimoine de proximité, elle a créé récemment avec plusieurs entreprises ornaises un club de mécènes du patrimoine départemental. Lavoirs, puits, ponts, chapelles... les collectivités ou les associations peuvent lui soumettre leurs projets. La première action du club a été la restauration du char Montereau, acteur de la Libération en 1944.

L'Orne fait école

La Manche et le Calvados ont adopté Pierres en Lumières. Le modèle ornais a été largement adopté par la Manche qui, à son tour, va organiser un forum du patrimoine à l'image de celui créé par le Conseil général de l'Orne en 2011.

L'Orne connaît une dynamique peu commune en matière de patrimoine de proximité. Thierry Aveline de Rossignol (récemment disparu) a été l'un des inspirateurs de cette prise de conscience. Porteur d'une vision du patrimoine, il a créé à Alençon la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine, a été à l'origine des actions de mécénat populaire et l'un des initiateurs de Pierres en Lumières.

« Dans l'Orne, on a l'habitude de travailler ensemble et l'on a toujours le souci de fédérer tout le monde. Avoir peu de moyens incite à être imaginatifs dans l'accompagnement des projets », souligne Servanne Desmoulins-Hémery, pilote de ce projet au sein des services du Conseil général. Le partenariat constant entre la Fondation et le Département encourage tous les porteurs de projets. Les associations de sauvegarde du patrimoine se sont multipliées.

Un combat illustre la détermination ornaise : la sauvegarde des églises. L'Orne a été le premier Département à s'y engager, fédérant la mobilisation des associations, de la Fondation, des collectivités, avec le renfort des souscriptions publiques qui sensibilisent et conduisent les acteurs locaux à animer les lieux qu'ils contribuent à restaurer. Plus de 1,8 million d'euros est ainsi allé à la rénovation des églises et du patrimoine local.



Les organisateurs de Pierres en lumières 2014.

La réflexion accompagne l'action. Le groupe de travail ornais sur les églises, leur sauvegarde, leur valorisation, leur utilisation future aussi, a trouvé un écho régional. L'enquête réalisée dans les communes de l'Orne va servir de base à un travail similaire dans les autres départements normands. Du 26 au 30 mai 2015, le centre culturel international de Cerisy-la-Salle (Manche) accueillera un colloque régional sur le thème : *« Que vont devenir les églises normandes ? »*

Une économie et des emplois

En France, première destination touristique mondiale, chaque année, plusieurs dizaines de millions de personnes viennent visiter nos sites. Les entretenir et les restaurer représente un secteur d'activités à part entière et des emplois à maintenir ou à créer : en 2013, près de 10 millions d'euros de travaux ont été soutenus en Basse-Normandie, soit près de 300 emplois maintenus ou créés.

ils ont dit…

Une première réussie à Lonrai



Sylvain Launay, maire de Lonrai : *« Nous avons créé une association de sauvegarde pour notre église et la Fondation du Patrimoine nous a suggéré de participer à Pierres en Lumières pour valoriser cette action. Après un concert à l'église, nous avons illuminé de bougies un cheminement à travers une jachère communale et dans la grande allée du château. Sur le parvis, la propriétaire nous a présenté l'architecture du château, avant un nouveau cheminement vers un second concert. Un peu inquiète lorsque j'ai pris contact avec elle, la propriétaire du château a été pleinement rassurée. Depuis, elle a fait un don à la Fondation et je pense qu'elle acceptera de nouveau de s'associer aux efforts du conseil municipal et de l'association pour faire connaître notre patrimoine. Pour cette première, nous avons accueilli une centaine de personnes, de la commune et des environs ».*

Partenariat bien rodé à La Ferté-Macé



L'office de tourisme de La Ferté-Macé explique : *« Les maisons bourgeoises, l'œuvre du sculpteur Marcel Pierre ou même la tripe à la mode fertoise : chaque année, avec la commune, nous réfléchissons ensemble au patrimoine que nous voulons mettre en avant. L'année dernière, nous avions choisi l'église, avec l'association créée pour sa restauration. Les rôles se répartissent ensuite naturellement. Les services techniques de la mairie ont mis en place l'éclairage. Assurant les visites guidées de la ville, j'ai donné à l'association tous les éléments historiques pour qu'elle assure l'animation de la soirée. Et l'office de tourisme se charge de la communication et de la coordination de l'événement ».*

Délégué bénévole de la Fondation



Xavier de Roquemaurel, Saint-Léger-sur-Sarthe : *« Ayant eu deux labels de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de ma propriété, il me semblait normal, en retour, de l'ouvrir au public à l'occasion de Pierres en Lumières. Nous doutions d'avoir des visiteurs, mais finalement il est venu beaucoup de monde et j'ai pu mesurer l'intérêt réel, très pertinent, de la population pour le patrimoine local. C'est une conversation avec le délégué régional de la Fondation qui m'a conduit à en devenir délégué bénévole pour le pays d'Alençon et de L'Aigle. À mon tour, je rencontre des propriétaires qui font des demandes de label et je me préoccupe également de ce que l'on peut faire pour soutenir les artisans restaurateurs et les métiers d'art ».*

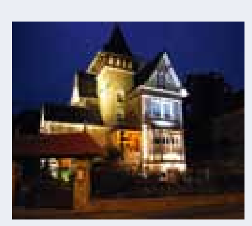
« Écoute ce que te dit la pierre »

Patrick Rigault, Vitrai-sous-L'Aigle : *« Attaché culturel du centre hospitalier d'Alençon, j'y avais créé des événements Pierres en Lumières pour susciter un autre regard sur le monde de l'hôpital. Jeune retraité, j'ai créé un spectacle « Écoute ce que te dit la pierre », en mettant en lumière l'environnement de notre maison, le bois, la mare… avec une bande-son, des bougies flottantes. 250 personnes sont venues, on a joué 5 fois le spectacle dans la soirée, la dernière à minuit. Les réactions des spectateurs donnent envie de poursuivre l'aventure. Dans la commune, nous avons créé Vitraium, association pour la sauvegarde du patrimoine. Nous préparons pour l'édition 2015 un son et lumière autour de l'église. Il aura pour fil rouge les adjudications communales au XIXe siècle ».*



« Normal d'être partenaires »

Marc Lehagre, responsable d'affaires pour l'éclairage public, Citéos (groupe Vinci) : *« La lumière est notre métier, nous avons mis en lumière de nombreux monuments de l'Orne. Interlocuteurs permanents des élus, ayant souvent l'occasion de travailler avec la Fondation du Patrimoine, il nous semble normal d'être partenaires de Pierres en Lumières. En contrat de maintenance d'éclairage public avec nombre de communes participant à Pierres en Lumières, nous aidons l'une d'entre elles à mettre en lumière un site, comme l'année dernière le pont de Saint-Germain-de-Corbéis ou les années précédentes l'architecture Belle Époque de Bagnoles-de-l'Orne, un beau manoir de Condé-sur-Sarthe, etc. Et nous consentons des tarifs attractifs aux autres collectivités participantes. Nous sommes heureux d'apporter notre concours à la valorisation du patrimoine et comme nous aimons notre métier, nous apprécions ce challenge que représente la conception d'un éclairage original et éphémère ».*



Pour info

Ingénierie 61 au service des projets locaux



Lancée en juin dernier à l'initiative d'Alain Lambert, président du Conseil général, Ingénierie 61 est un établissement public d'appui aux communes et intercommunalités, leur apportant une assistance d'ordre technique, juridique ou financier pour leurs projets d'assainissement, de voirie, d'énergie... pour les questions relatives à l'urbanisme, au numérique, aux archives, à la communication, au tourisme ou encore à l'élaboration de diagnostics territoriaux. Dans un contexte de réforme territoriale et de désengagement des missions d'assistance de l'État, Ingénierie 61 apporte une réponse adaptée aux collectivités, tout en laissant aux bureaux d'études privés toute leur place légitime dans ce domaine. L'agence départementale Ingénierie 61 est financée par les cotisations des collectivités (0,50 €/an/habitant à compter du 1er janvier 2015), le paiement des prestations facultatives payantes et une contribution du Conseil général. Début novembre, avaient déjà adhéré 21 EPCI réunissant 313 communes (dont plus de 170 ont aussi adhéré à titre individuel) ainsi que 29 communes n'appartenant pas aux EPCI adhérents. Soit un total de 342 communes (sur 505) rassemblant 161 000 habitants. Après une phase d'information des collectivités, Ingénierie 61 reçoit désormais une demande de prestation par jour en moyenne : aménagements, assainissement, ouvrages d'art, entretien de voirie, questions juridiques sur la voirie notamment.

Renseignements : 02 33 81 63 79.

+ d'infos : sur http://ingenierie61.orne.fr - et Territoires en actions n°45 – juin 2014 (en ligne sur www.orne.fr)

RD 924 : Sevrai - A88 à 4 voies

Le 12 décembre est inauguré un nouveau tronçon de 2 x 2 voies sur la RD 924 Flers - Argentan. Traversant les territoires de Sevrai, Écouché, Loucé et Fontenai-sur-Orne, cette section de 7,5 km rejoint la partie déjà mise en 2 x 2 voies à la sortie d'Argentan. La section Flers-Landigou (3,3 km) a aussi été portée à ce gabarit. Élément fort du plan routier ornais, l'aménagement progressif de la RD 924 a plusieurs objectifs : renforcer la structuration et les échanges économiques du nord de l'Orne et de l'axe Flers - Argentan, améliorer la sécurité routière, réduire les nuisances sonores et la pollution. On accède au nouveau tronçon, de profil autoroutier, en trois points : la sortie de l'agglomération d'Argentan (au niveau de l'échangeur de l'A88), un demi-échangeur orienté vers l'est et Argentan (à hauteur de la RD 219), un échangeur complet à hauteur de l'entrée ouest d'Écouché et de la route de Rânes / La Ferté-Macé. Le coût global est de l'ordre de 35 M€, financés par le Département et la Région, liés par une convention de partenariat.

L'Éduc de Normandie, les premiers collèges équipés



© CG61

L'Espace numérique de travail (ENT) est appelé à révolutionner les relations élèves / parents / professeurs / établissements, en introduisant des outils numériques dans l'enseignement et dans la vie de la communauté éducative : mise en ligne de ressources pédagogiques, de travaux partagés, de cours vidéos, d'informations pratiques, de carnets scolaires, d'échanges parents - enseignants... Les 3 départements et la région Basse-Normandie sont partenaires, avec l'État, de l'ENT Educ de Normandie. À terme, chaque élève bas-normand disposera sur cet ENT de l'historique de ses cours et ressources pédagogiques, du collège au lycée. Et plus de 10 500 élèves ornais bénéficieront de cet outil. 5 collèges sont équipés : Molière à L'Aigle, Jean-Racine à Alençon, Paul Harel à Rémalard, Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin et Jean Monnet à Flers. 5 autres vont l'être très prochainement : Dolto à L'Aigle, Balzac à Alençon, Arlette Hee-Fergant à Vimoutiers, Emile-Chartier à Mortagne-au-Perche et Sévigné à Flers.

Pour info

Le Département double son aide au BAFA



Afin de motiver les jeunes Ornais à passer le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) qui offre des opportunités fortes (besoin accru d'animateurs avec la réforme des rythmes scolaires) et peut être utile sur un CV, le Conseil général a décidé de doubler l'aide départementale à cette formation. Elle passe de 100 à 200 € au 1er janvier 2015. Cumulé aux autres aides, ce complément permet une prise en charge, pour les jeunes Ornais, d'environ la moitié du coût de la formation BAFA (de 900 € à 1 200 €).

Réseau Cap Orne : moitié prix pour les moins de 26 ans



Le Conseil général de l'Orne invite les Ornais à emprunter le réseau de transports en commun Cap Orne. Avec la possibilité d'un aller-retour quotidien entre domicile et lieu d'activité, les lignes du réseau offrent une alternative crédible à la voiture. Et les tarifs attractifs (2 € le trajet) permettent de faire des économies substantielles. De plus, depuis le mois de septembre, les moins de 26 ans bénéficient d'un tarif jeunes avec des cartes de transport à moitié prix : 10 voyages : 16 € ; carte mensuelle : 25 € (au lieu de 50 €) ; carte annuelle : 190 € (au lieu de 380 €).

+ d'infos : www.orne.fr/transports/cap-orne

Agenda

Les expositions



✔ **Hôtel du Département Alençon**

« Bulles de guerres », *Jusqu'au 30 janvier 2015.*

« La mosaïque », œuvres de M. Foglietti, M. Hubert et le Centre d'art d'Alençon, *du 15 février au 17 mai 2015.*

✔ **Archives départementales de l'Orne**



« Un village de l'arrière dans la Première Guerre mondiale », La Perrière photographiée par Paul Lancre, *jusqu'au 20 février (puis à La Perrière, du 8 mars au 10 mai 2015).*

« Les comices agricoles dans l'Orne des origines à nos jours », *du 16 mars au 28 août 2015.*

Les rendez-vous

✔ **Vœux du Préfet et du Président du Conseil général de l'Orne,** à Alençon.
5 janvier à 17 h

✔ **Forum de Flers**
Assemblée générale de l'Association des maires de l'Orne.
23 janvier



27, boulevard de Strasbourg - CS 30528 - 61017 Alençon Cedex
Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71- E-mail : dircom@cg61.fr

Pierres en Lumières : si vous hésitez encore à participer

Avec Pierres en Lumières, de belles initiatives ont jailli pour faire vivre les sites et monuments. Ce succès a incité organisateurs et partenaires à poursuivre l'expérience pour mettre en beauté les trésors patrimoniaux. Ces animations ne s'improvisent pas. Le Département et la Fondation ont édité un Guide des organisateurs.

Ce guide rassemble des informations sur la charte graphique de la manifestation, les bonnes pratiques d'un plan de communication réussi, les médias à contacter, etc. Les supports de communication mis à disposition sont financés par le Conseil général. Le guide répond aux questions pratiques (assurances, sécurité, droits musicaux) et apporte de précieux conseils.

➨ Qui peut être organisateur ?
Tout particulier, association, commune ou communauté de communes.

➨ Avec qui ?
Deux ou plusieurs communes peuvent travailler ensemble. Il suffit de consulter le programme des dernières éditions pour constater que la plupart des événements sont portés à la fois par une collectivité et une ou des associations, un propriétaire d'une demeure ou d'un site.

➨ Quelles « pierres » peuvent être mises en lumière ?
Les édifices de caractère, notamment ceux qui ont reçu une aide de la Fondation du Patrimoine ou du Département : patrimoine religieux ou civil, patrimoine industriel ou rural (lavoirs, puits, fours à pain), patrimoine naturel.

➨ Comment éclairer ?
De façon symbolique, en organisant un concert, une scénographie, une visite guidée qui met en « lumière » les richesses du site. Mais aussi en concevant un éclairage original qui va montrer le site sous un « jour » nouveau, avec bougies, flambeaux, lampions, illuminations électriques, sans grever le budget ni gaspiller l'énergie.

➨ Quelques conseils pour réussir :
• respecter la date et les horaires, Pierres en Lumières, c'est le samedi soir, pas l'après-midi, ni le dimanche,
• respecter la gratuité d'accès, même si, dans le cadre de la sauvegarde d'un site, une participation libre peut être sollicitée,



• si possible prévoir un moment de convivialité, verre de l'amitié ou petit buffet, pour que les gens puissent échanger, discuter autour du patrimoine local et de sa valorisation,
• prévoir en cas de mauvais temps une solution de repli, pour l'animation elle-même ou pour un temps de convivialité,
• faire en sorte que l'animation soit courte et puisse être programmée à plusieurs reprises dans la soirée. Cela répond à une attente d'une partie du public qui aime composer un circuit pour découvrir plusieurs sites proches.

www.pierresenlumieres.fr
www.orne.fr

..../....

➨ Comment participer à l'édition 2015 ?
Pierres en Lumières 2015 aura lieu le samedi 16 mai. Et le moment est venu, jusqu'à la fin du mois de février, de faire acte de candidature auprès du comité d'organisation. L'appel à projets a été adressé par courrier à toutes les communes, communautés de communes et associations de sauvegarde du patrimoine. Il peut aussi être téléchargé sur **www.pierresenlumieres.fr** ou sur **www.orne.fr**
Vous pouvez être conseillé et accompagné dans la préparation de votre projet, vous pouvez aussi valider et enrichir votre projet en vous rapprochant des organisateurs.

> Conseil général : Servanne Desmoulins-Hémery, 02 33 81 23 00.

> Fondation du Patrimoine : Sandrine Hinault, 02 33 29 95 36 et 09 62 55 52 31.

15 ans de mécénat populaire

© CG61



Le mécénat populaire, c'est la participation des habitants, au moyen de souscriptions publiques, à la sauvegarde d'un monument local, l'église le plus souvent, ou d'éléments de patrimoine. Ces opérations sont encadrées par la Fondation du Patrimoine qui, au vu de la mobilisation locale, abonde sa participation au financement des projets. Ce concept de mécénat populaire est né dans l'Orne il y a 15 ans, un anniversaire fêté à Bellême en septembre dernier. La première opération financée avec cette forme d'aide a été la restauration de la chapelle Notre-Dame de Lignou, sur les hauteurs de Couterne. Depuis, la Basse-Normandie (avec l'Orne en tête) a toujours été, et de loin, la région faisant le plus appel au mécénat populaire.

Partenaires

Pierres en lumières est né d'une volonté commune de l'État, du Conseil général de l'Orne et de la Fondation du Patrimoine, de promouvoir et préserver le patrimoine de l'Orne. Leur partenariat a entraîné les collectivités locales, les associations et les particuliers. Pierres en lumières bénéficie de soutiens actifs : l'Association des Maires de l'Orne, Tourisme 61, le Diocèse de Séez, les Pays ornais, l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, l'entreprise d'éclairage public Citéos et France Bleu Basse-Normandie. Les Demeures historiques, Vieilles maisons françaises et l'association Sauvegarde de l'art français figurent également parmi les soutiens, tout comme l'orchestre régional de Basse-Normandie.





